



## Compte-rendu de la réunion Comité Directeur du mercredi 12 octobre 2016 à 20 h 00

Participants	E-mail	Présent	Excusé	Diffusion
Viviane BARCLAY	<a href="mailto:vivi.barclay@gmail.com">vivi.barclay@gmail.com</a>	X		X
Christian BERNARD	<a href="mailto:christian.bernard@sfr.com">christian.bernard@sfr.com</a>	X		X
Olivier BONIN	<a href="mailto:bonin.olivier@bbox.fr">bonin.olivier@bbox.fr</a>		X	X
Gérard BRENNNA	<a href="mailto:Gerard.brenna@orange.fr">Gerard.brenna@orange.fr</a>	X		X
Dominique COUTROT	<a href="mailto:dcoutrot@free.fr">dcoutrot@free.fr</a>	X		X
Michel DALSACE	<a href="mailto:Michel.dalsace@libertysurf.fr">Michel.dalsace@libertysurf.fr</a>	X		X
Michel DESNOUX	<a href="mailto:michel.desnoux@free.fr">michel.desnoux@free.fr</a>	X		X
Laurence DUVAL DESTIN	<a href="mailto:0622972484@sfr.fr">0622972484@sfr.fr</a>		X	X
Roger GROSJEAN	<a href="mailto:Roger-fc.grosjean@wanadoo.fr">Roger-fc.grosjean@wanadoo.fr</a>	X		X
Paul JALAT	<a href="mailto:paul.jalat@gmail.com">paul.jalat@gmail.com</a>	X		X
Isabelle LAMOUR	<a href="mailto:i.lamour@wanadoo.fr">i.lamour@wanadoo.fr</a>	X		X
Annie LEGOUHY	<a href="mailto:a.legouhy@free.fr">a.legouhy@free.fr</a>			X
Elisabeth PETITJEAN	<a href="mailto:elisabethescrime@free.fr">elisabethescrime@free.fr</a>	X		X
Vincent REMY	<a href="mailto:vincent@escrime-ta.com">vincent@escrime-ta.com</a>	X		X
Stéphane RONDIN	<a href="mailto:stephane.rondin@wanadoo.fr">stephane.rondin@wanadoo.fr</a>	X		X
Stéphanie ROUSSET	<a href="mailto:strabon@club-internet.fr">strabon@club-internet.fr</a>		X	X
Bruno TURA	<a href="mailto:bruno.tura@orange.com">bruno.tura@orange.com</a>	X		X
Jérôme WESTHOLM	<a href="mailto:jeromewestholm@aol.com">jeromewestholm@aol.com</a>	X		X
Fabrice WITTMER	<a href="mailto:wifab@sfr.fr">wifab@sfr.fr</a>	X		X
Cooptés -				
Robin CALDAIROU	<a href="mailto:Robin.caldairou@gmail.com">Robin.caldairou@gmail.com</a>	X		X
Arnaud MORLAES	<a href="mailto:Arnaud.morlaes@bnpparibas.com">Arnaud.morlaes@bnpparibas.com</a>	X		X

Le quorum étant atteint, la séance commence à 20h10, sous la présidence de Christian BERNARD.



## **I – Nombre de clubs affiliés et de licenciés au 11 octobre 2016-**

Il y a 36 clubs affiliés. Ne se sont pas encore réaffiliés : S.A. Coudurier, AS St Jean de Passy, AS du dojo de Grenelle et ASC BNP Paribas. Arnaud MORLAES, présent, explique qu'il n'avait pas encore renouvelé l'affiliation car étant en attente d'un maître d'armes. Le recrutement ayant pu enfin se finaliser cette semaine, il va pouvoir le faire dans les jours prochains. La saison étant déjà très engagée, le problème de trouver de jeunes escrimeurs va se poser. En effet, aucun escrimeur ne peut s'inscrire tant qu'il n'y avait pas de maître d'armes. 2 nouveaux clubs peuvent faire leur entrée : TPE et D'épée.

Le nombre de licenciés au 11 octobre 2016 est de 2990. Pour mémoire, en octobre 2015 : 3024 ; 2014 : 3010 ; 2013 : 2381 ; 2012 : 2956.

Il est quand même précisé qu'en début de saison sportive, les responsables bénévoles des clubs licencient en priorité leurs compétiteurs et que vers la mi-octobre ils licencient l'intégralité des adhérents de leur club. Le temps passé sur l'ordinateur est important. Certains clubs préfèrent donc recruter que licencier immédiatement, les 2 étant incompatibles pour un bénévole.

## **2 – Finances de la ligue saison 2016-2017-**

Sur le livret A : environ 20.000 € ; sur le compte courant : environ 85.000 €

Des virements du compte courant vers le livret seront effectués dès le moment où il y aura un matelas suffisant en terme de liquidités disponibles. En effet, quand on reçoit des chèques et qu'ils sont déposés à la banque, cette dernière indique les montants sur le compte courant, sous réserve d'encaissement. Cela signifie qu'ils sont inutilisables immédiatement. Plus le montant est gros, plus le délai de vérification donc d'encaissement est long. Depuis début septembre, nous avons de l'argent mais nous ne pouvons nous en servir que partiellement car, pour un montant de 10.000€, les délais de mise à disposition peuvent aller jusqu'à 20 jours. Après la réception de quelques gros chèques Christian BERNARD a dû aller ponctionner dans le livret A afin de régler les licences auprès de la fédération.

Une discussion s'engage sur les possibilités de pouvoir épargner certaines sommes, mais surtout avec la possibilité de pouvoir les débloquées immédiatement en cas d'urgence.

## **3 – Plaquette de la Ligue – saison 2016-2017-**

La parole est donnée à Fabrice WITTMER qui demande qui l'a lue.

La plaquette est disponible sur le site de la ligue.

Fabrice WITTMER indique que très peu de choses ont été modifiées par rapport à la saison précédente, hormis les nouvelles catégories. En principe, cela ne devrait pas changer le nombre de rassemblements, ni le nombre de compétiteurs. Cela devrait rester gérable. La différence d'âge et donc de taille ne devraient pas poser de grands problèmes. Il explique que c'est une saison d'essai et que nous verrons les résultats en fin de saison sportive. Des ajustements sont probables pour la saison prochaine en cas de dysfonctionnement constaté.

Christian BERNARD indique qu'Elisabeth PETITJEAN va transmettre la plaquette sous format Word et il demande que tous les présents aient la gentillesse de la lire tranquillement et de faire leurs remarques quel qu'elles soient afin de permettre de l'améliorer. L'objectif est de pouvoir apporter les éventuelles corrections de manière très sympathique au mois de juillet.

## **4 – Planning des réunions de Bureau et Comité Directeur-**

Comité directeur : les jeudis 8 décembre 2016 – 16 mars 2017 – 22 juin 2017

Assemblée générale ordinaire : jeudi 18 mai 2017 –

Réunion de bureau – les vendredis à 09h30 4 novembre – 13 janvier 2017 – 21 avril 2017

La date de la coupe de paris n'est pas fixée : est-ce le 1<sup>er</sup> juillet ou le 24 juin ? Il faut au préalable s'assurer que toutes les compétitions seront terminées.



Deuxième sujet : la coupe de Paris 2017 sera-t-elle conforme à l'ancienne formule ?

L'idée serait maintenant de faire un relais par équipes avec les meilleurs, toutes armes, catégories...et à la fin faire la remise des récompenses, donc faire un format qui changeait de l'ordinaire.

Voici les propositions qui sont proposées à l'étude pour décision lors du comité directeur de décembre :

Proposition de Fabrice WITTMER :

-une compétition avec les 4 premiers et faire une sorte de master : 4 premiers, 1/2 finale/ finale

Proposition de Christian BERNARD :

Extrait Plaquette :

« Afin de rendre plus festive cette cérémonie de la Coupe de Paris, elle sera précédée de 2 rencontres sportives par équipes : les 2 premiers représentants par arme, sexe et catégorie, seront invités à participer à cette exhibition qui conclura la saison sportive. Ils doivent donc venir avec leurs équipements d'escrime. »

Ceci sous forme de relais à l'italienne avec des équipes mixées en tirage au sort.

Ou une catégorie les 6 armes avec tirage au sort. C'est-à-dire 2 représentants à chaque arme et chaque catégorie (rassemblement plaisir).

Il est donc probable que, pour cette saison, la coupe de Paris reste à l'identique. Mais, pour la saison 2017-2018, cela pourrait être plus festif. Toutes les suggestions sont les bonnes pour le comité directeur de décembre.

Vincent REMY n'est pas tout à fait persuadé de cette formule.

Stéphane RONDIN explique le problème en épée que systématiquement le tireur ait obligatoirement participé au championnat de Paris. Il faudrait donc que ce ne soit plus les 3 premiers mais pouvoir descendre au 4<sup>ème</sup>..... Donc il faudrait changer le règlement sur la plaquette, privilégier ceux qui ont participé aux championnats de Paris.

## **5 – LUTETIA 2016 – bilan-**

Tout d'abord bilan sportif :

Malheureusement, pour des raisons de calendrier, la ligue a organisé un circuit national M20 au lieu d'avoir des M17. Le circuit national senior dames ne pouvait donc pas se produire en simultané comme les autres saisons. Il est quand même précisé que bien qu'ayant fait acte de candidature pour organiser des M17, nous avons eu des M20 sans vraiment être prévenus au préalable. Il est donc nécessaire de vérifier dans le CR fédéral d'avril 2016 ce qui a été voté comme organisateurs par rapport aux circuits. A noter que ce système est pour 4 ans donc encore 3 saisons identiques. La Fédération nous a indiqué qu'il n'y avait pas de refus à organiser le même weekend un TIPIF donc des seniors dames épée.

Cette année, la compétition s'annonçait assez calme avec environ 300 M20 hommes et 151 M20 Dames. Mais la configuration de la Halle a obligé le comité d'organisation à s'adapter : si les gradins de gauche comme la saison précédente étaient descendus, ceux de droite étaient eux aussi bloqués en position descendue. Les gardiens ont vite confirmé que les gradins étaient bloqués depuis 8 mois. De 47 pistes utilisables, nous passions à 37. Le gymnase annexe pouvait permettre cette nouvelle configuration. Excepté le fait qu'il était réservé au foot salle pendant tout le week-end. 6 pistes rouleaux ont donc été déroulées dès vendredi après-midi. Le samedi matin, elles étaient électrifiées (il a fallu prévoir toutes les rallonges électriques et les scotches pour maintenir les pistes). Le tour de poule s'est donc déroulé en une seule vague. Et les garçons ont donc pu finir au plus tard à 16 heures. Les filles ont pris le relais dès 16h00.

Le dimanche, 128 garçons et 128 filles étaient réunies dès 09h00 pour disputer le circuit national final. Les adultes loisirs ont pu bénéficier de plusieurs pistes, la remise des récompenses s'est déroulée vers 16heures/16h30, et à 17h30 tout était rangé.



Pour la saison prochaine, si le TIPIF est à nouveau organisé, la possibilité serait mettre les M20 H et D en même temps à 11h00, puis mettre les seniors dames à l'épée et pourquoi pas intégrer un sabre dame. Là une discussion s'engage pour connaître les points des compétiteurs pour leur classement national.

Sportivement parlant Stéphane RONDIN est vraiment contre cette proposition.

Christian BERNARD propose ce format mais va le mettre au vote au prochain comité directeur de décembre.

Isabelle LAMOUR insiste sur le fait qu'il faut au préalable vérifier ce qui a été voté en Comité Directeur fédéral d'avril 2016.

Du point de vue financier, le déficit est d'environ 7.300€ (recettes 8.064 ; dépenses 15.359,34)

## **6 – JNA 2016-**

Il y avait la possibilité de l'organiser sur 3 week-ends.

Fabrice WITTMER explique le quiproquo qui est intervenu par le QCM du national. Théoriquement, la session classique se déroule en juin, et celle de rattrapage en septembre. C'est une session de rattrapage qui devait avoir lieu au niveau national au siège de la Fédération. Le mercredi matin qui a précédé, il a été mis au courant que de nouveaux candidats pouvaient s'inscrire, et non plus exclusivement du rattrapage. De ce fait, quelques candidats parisiens ont quand même eu le temps de s'inscrire.

Fabrice WITTMER explique qu'il y a eu un problème de compréhension d'un texte. En effet, au mois de juin un texte de la CNA est arrivé disant qu'on pouvait passer le QCM en juin mais que par contre au mois de septembre ce n'était qu'une session de rattrapage. Plusieurs ligues ne comprenant pas le processus se sont rapprochées de la fédération ; le mercredi, les ligues ont été informées sur extranet qu'elles pouvaient inscrire tous les candidats.

Sur Paris, il y a eu 2 sessions car il y avait environ 70 candidats aux 3 armes et la salle était petite : dans l'une les départementaux fleuret, et épée dans une autre salle. Ensuite, Fabrice WITTMER a pu faire venir les régionaux et nationaux. Il est satisfait car il y a eu très peu d'échec.

**IMPORTANT :** Fabrice WITTMER est tout à fait d'accord pour que le système dès 10€ ne soit renouvelé (comme cette saison) car il y a eu très peu d'absent. D'autre part, il souhaite que les clubs inscrivent désormais leurs élèves à la journée d'arbitrage (aujourd'hui, ce sont les parents qui inscrivent les enfants). La gestion est en effet compliquée car les parents s'inquiètent pour de nombreux détails et téléphonent parfois jusqu'à très tard le soir.

Pour la saison prochaine, Fabrice WITTMER pense, pour simplifier les inscriptions, le faire sur l'extranet en créant une simili compétition.

La CNA s'est positionnée quant aux dates de naissances, comme les autres saisons les M14 1<sup>ère</sup> année (ex benjamins 1) ne peuvent pas passer le QCM, les M14 2 pourront passer le QCM mais pas la pratique et les M14 3 pourront tout passer.

Fabrice WITTMER parle également de l'attestation sur l'honneur. Il souhaite créer un modèle d'attestation sur l'honneur. Seul ce modèle d'attestation nominatif sera valable. Il sera rangé dans le dossier de suivi du futur arbitre, ce qui permettra un meilleur suivi. Il souhaite également pouvoir créer un arbitre régional Ile de France ; la grosse modification résider dans le fait qu'ils devront obligatoirement arbitrer des épreuves en Ile de France. Les stages d'arbitres régionaux se dérouleront avec tous les futurs arbitres d'Ile de France régionaux. Il espère que ces nouveautés seront adoptées lors de la prochaine réunion du CREIF.

Petite discussion antérieure entre ligue : qui seront les évaluateurs pour les régionaux ? sur Paris, le problème ne s'est jamais posé et les maîtres d'armes l'ont toujours fait sérieusement et gracieusement. En revanche, Créteil a tout de suite demandé s'ils seraient rémunérés, ce qui d'après Fabrice WITTMER n'est pas logique car cela fait partie du métier de maître d'armes et que cela s'inscrit dans la logique de la bonne marche d'une compétition.



Une discussion s'engage sur les différentes possibilités de faire fonctionner au mieux ce système d'évaluation des arbitres commun aux 3 ligues, ne serait-ce qu'en prévision de la réforme territoriale.

Christian BERNARD demande si le nombre d'arbitres à l'épée a des chances d'augmenter ou si l'on risque de se retrouver dans la même situation qu'il y a 3 ou 4 ans ? Stéphane RONDIN répond qu'avec la nouvelle règle qui avait été mise en place, cela fonctionne mais que les organisateurs ne sont pas « méchants », ils sont compréhensifs et s'ils ont assez d'arbitres ils ne vont pas réclamer auprès des clubs qui n'en ont pas, ils ne sont plus obligés d'organiser et d'arbitrer en même temps.

### **7 – Point à date sur la réforme territoriale-**

Début septembre Christian BERNARD a réuni 8 personnes formant le groupe de travail de la ligue. 4 membres iront représenter les intérêts de la LEAP. La délégation parisienne évoluera en fonction des disponibilités des uns et des autres. Ils iront négocier les réformes au sein de la future entité ligue « comité régional » avec les ligues de Versailles et de Créteil.

Il en ressort que bien évidemment la structure cible est le comité régional (obligatoire). La sous-structure serait la ligue d'aujourd'hui.

En revanche, les cas de Versailles et Créteil sont plus complexes car ils ont des comités départementaux.

En 2020, les comités départementaux pourraient être amenés à disparaître alors que la structure « ligue » pourrait continuer d'exister.

En résumé, les comités départementaux risquent de ne plus exister. Quid de ces comités et du personnel qui les compose s'ils disparaissent ?

Christian BERNARD indique que le lendemain il y a un comité directeur du CREIF pour en discuter mais cela risque de n'établir que le planning des réunions futures, mais pas encore de discuter des enjeux et des desiderata de chaque ligue.

Michel DALSACE résume la réunion des présidents de ligue qui a eu lieu à la fédération à ce sujet :

- définir le territoire supervisé par le comité régional,
- mise en place de comités régionaux préfigurateurs afin de pouvoir établir les définitifs.

Une discussion s'ouvre sur le fait que selon les régions il puisse y avoir des dérogations. Les avis divergent sur ce sujet. Isabelle LAMOUR et Michel DALSACE n'ont pas la même compréhension des propos de la juriste présente lors de cette réunion. (fusion/absorption ou création d'une structure chapeau ?)

Isabelle LAMOUR indique que le karaté a l'intention de créer une structure chapeau, puis 2 sous structures (ligue puis départements). Avant de se positionner, il est intéressant de voir la réponse du ministère, face à la demande du karaté ; en cas de réponse affirmative, la fédération ferait la même demande.

Christian BERNARD insiste sur le fait que certains comités départementaux dans certaines régions ont plus de licenciés qu'une ligue d'une autre région avec un territoire plus grand.

En l'état des choses, en Ile de France, il est préférable d'attendre car le Comité Régional existe et fonctionne bien.

La structure de chaque entité régionale doit être impérativement donnée à la fédération pour le 31 décembre 2016. Dans le cas contraire, la Fédération pourra décider pour chaque région dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Une grosse discussion s'engage également sur la manière dont les subventions seront versées et par qui aux différentes entités, qui ira les chercher, de quelle manière les différentes parts des licences seront réparties, les compétences de chacun, problème également de proximité, etc...Chaque région pouvant quand même s'organiser de façons différentes selon leurs besoins.

Michel DALSACE précise que quelque soit la nouvelle structure un état des lieux des ligues devra être établi. Ce dernier devra parvenir à la fédération avant la fin de l'année 2016.



Ligue d'Esgrime  
de l'Académie  
de Paris

### **8 – Questions diverses-**

Prochaines manifestations du CDOS : 23 novembre 2016 , fête des comités – 22 ou 29 mars 2017 remise des trophées –(sportifs , dirigeants, jeunes arbitres, meilleurs espoirs, etc...).

Il est rappelé que, pour cette saison 2016/2017, le certificat médical est obligatoire. Ce ne sera qu'à partir de la saison suivante que le certificat médical pourra servir 3 ans, il faudra faire très attention aux dates et à une première licence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h00.